



Bienvenue dans le HUBB (Avenue des Arts 20, 1000 Bruxelles) !

Le HUBB est facilement accessible par les **transports publics** :

- Train : Bruxelles-Central est à 15 minutes à pied (suivez les indications pour le métro et prenez la sortie "Rue des Colonnes". De là, vous longez le Parc de Bruxelles (Warande) dans la Rue de la Loi jusqu'à l'intersection avec Av. des Arts. Depuis la gare de Bruxelles-Schuman, il faut compter environ 12 minutes de marche.
- Métro : à Bruxelles Nord et Bruxelles Sud, vous pouvez prendre la ligne de métro 2 ou 6, à Bruxelles Central, vous pouvez prendre la ligne de métro 1 ou 5, à chaque arrêt Arts-Loi. Dans la station de métro Arts-Loi, prenez la sortie 3 (Av. des Arts 24-1).

Les cyclistes peuvent garer leur vélo en toute sécurité dans notre parking souterrain.

Les automobilistes sont dirigés vers Interparking Loi.

Si vous venez par la Rue Belliard, prenez la deuxième à gauche – Rue de l'Industrie- jusqu'à la Rue de la Loi. Tournez à gauche et restez à gauche jusqu'à ce que, juste avant le carrefour, vous atteigniez l'entrée de l'Interparking Arts-Loi sur votre gauche.

Si vous venez par la Rue de la Loi, tournez à gauche dans l'Interparking Arts-Loi juste avant le croisement avec Av. des Arts. Dans le parking, se garer au niveau -2 et prendre la sortie rue du Commerce. Immédiatement sur votre gauche, vous passerez le Carrefour sur Av. des Arts, où l'entrée de HUBB est située 50 mètres plus loin sur votre droite.

Nous sommes actuellement en train de finaliser notre outil d'accès numérique avec QR-code. En attendant, notre collègue de la réception vous aidera.